



**7.95\$**  
À EMPORTER



**MÊME LE PRIX EST RÉCONFORTANT!**

655, route Cameron, Sainte-Marie  
418 386-2444 ou st-hubert.com

\*Taxe(s) en sus. Pour un temps limité au comptoir à emporter et au service au volant dans les pâtisseries participantes.

LE MERCREDI 20 JANVIER 2021 | Volume 42, N°2 | 16 905 exemplaires

# Campus de Sainte-Marie PLEIN À CRAQUER AVANT D'ÊTRE TERMINÉ



(Photo - libre de droits)

La direction du Cégep Beauce-Appalaches attend actuellement les autorisations des ministères des Finances ainsi que de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de pouvoir lancer immédiatement la deuxième phase de construction du campus de Sainte-Marie. En effet, la barre des 500 étudiants (phase 2), attendue après 2024, pourrait être atteinte dès 2022. On espère ainsi profiter des travaux déjà en cours pour procéder aux agrandissements.

PAGE 3

**Bienvenue au monde Loucas!**

PAGE 4



(Photo gracieuseté)

**Espoir pour les aînés Bernardins**

PAGE 6



(Photo - Deposit photo)

www.beaucemedia.ca/mots-croises

MOTS-CROISÉS EN LIGNE

NOUVEAU!

**Clinique d'acupuncture de Vallée-Jonction**

*Pour cette nouvelle année, je vous souhaite de trouver votre lumière intérieure et qu'elle illumine tout autour de vous, dans la paix et la joie.*

Martin Plasse, acupuncteur  
Membre de l'Ordre des acupuncteurs du Québec  
418.253.6100

**FAITES VITE POUR UN TEMPS LIMITÉ**

Sur remplacement de votre pare-brise

\* Détails en magasin



**VITRES D'AUTOS STE-MARIE**

Installation et réparation de vitres d'autos  
695, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie (face au Poulet Frit Kentucky)

**418 387-3977**

Recevez une valeur de

**125\$**

D'ESSENCE

>287453

>285478



>287280

# S'isoler, c'est sérieux.

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19,  
on doit rester à la maison quand :

- on a des symptômes
- on a passé un test
- le résultat est positif
- on revient de voyage
- on a été en contact avec un cas confirmé

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

📞 1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec

290915





**THIVIERGE ET FILS INC.**

VENTE | INSTALLATION | SERVICE 7/7

1 888 590-2516

R.B.Q.: 1286-1340-92



PUITS ARTÉSIEN  
HYDROFRACTURATION  
SYSTÈME DE POMPAGE  
TRAITEMENT D'EAU

WWW.THIVIERGEETFILS.COM

Cégep Beauce-Appalaches

# Prêt pour la phase 2, avant la fin de la phase 1!



Les constructions vont bon train sur le boulevard Vachon.  
(Photo Beauce Média – Hubert Lapointe)



Le tout devrait être prêt l'été prochain, soit à temps pour la rentrée à l'automne 2021.  
(Photo Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques)



Le projet, tel qu'imaginé.  
(Photo Les Architectes Odette Roy et Isabelle Jacques)

**HUBERT LAPOINTE**  
redaction@beaucemediacom

**ÉDUCATION.** Victimes de leur succès, les responsables du Cégep Beauce-Appalaches ont dû se rendre à l'évidence: le centre d'études de Sainte-Marie est construit trop petit. On attend donc les autorisations des ministères des Finances ainsi que de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur afin de pouvoir lancer la deuxième phase de construction sans plus attendre.

Reconnaissant avoir sous-estimé la demande, la direction du Cégep Beauce-Appalaches avait en effet prévu une bâtisse pour 350 étudiants. Or, pour l'automne prochain, on s'attend à accueillir 430 apprenants. Ce faisant, la barre des 500 étudiants (phase 2), qu'on ne pensait pas atteindre avant 2024, pourrait se montrer le bout du nez dès 2022.

«La bâtisse est déjà trop petite. [...] et fermer le mur pour le défaire dans 6 mois, ça ne serait pas rentable. Alors quant à être dedans...», a commenté Pierre Leblanc, directeur général du Cégep Beauce-Appalaches. Entre autres, M. Leblanc

explique l'augmentation du nombre d'étudiants par le nouveau programme Technique de Santé animale, qui est très populaire. Il faut rappeler que l'antenne mariveraine du Cégep Beauce-Appalaches n'avait que 27 étudiants en 2010.

En ce qui a trait aux travaux de la phase 2, ils consisteront à ajouter des classes et un laboratoire sur 45 pieds de longueur, ceci sur quatre étages. Le directeur ne connaît toutefois pas la valeur de l'investissement additionnel. «Ça va être tellement beau...», a-t-il néanmoins soufflé, en prononçant le souhait de ne plus avoir à y faire de travaux avant une dizaine d'années.

Mentionnons que la construction aurait dû être terminée pour la session d'automne 2020, mais la pandémie a ralenti le dossier. Ce faisant, le tout devrait être prêt l'été prochain, soit à temps pour la rentrée à l'automne 2021.

«Nous sommes très fiers du cégep. C'est rare qu'on se pète les bretelles à la Ville, mais avec ce projet-là, je pense qu'on peut», a affirmé pour sa part Gaétan Vachon, maire de Sainte-Marie, en soulignant la contribution de la Ville pour 500 000 \$ en argent et en services depuis le début du projet.

**Réparation de pare-brise**

**0\$**

si vous êtes assurés

**NSI VITRERIE SAINT-MARIE INC.**  
• VERRE • MIROIR • PLEXIGLAS •

**SANS RENDEZ-VOUS**  
Réparation de pare-brise effectué en **30 MINUTES**

ET en plus obtenez un nettoyeur à vitres **GRATUITEMENT**

695, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie (face au Poulet Frit Kentucky)  
www.vitrieriestemarie.com

Suivez-nous sur Facebook pour nos prochains concours

**418 387-3977**

BEAUCÉ MÉDIA - Le mercredi 20 janvier 2021 - 3

# Loucas, premier bébé de l'année en Nouvelle-Beauce

**ÉRIC GOURDE**  
redaction@beaucemedia.ca

**SAINT-BERNARD.** Un petit garçon de 7 livres et 1 once serait le premier bébé de l'année 2021 sur le territoire de la MRC de La Nouvelle-Beauce, selon les informations du CISSS Chaudière-Appalaches.

Le petit Loucas est né à 13 h 14 le 1<sup>er</sup> janvier dernier à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il est le premier enfant du couple formé de Chrystina Caouette et Christopher Dion de Saint-Bernard.

La nouvelle maman était plutôt active avant de donner naissance ayant deux emplois, l'un comme préposée aux bénéficiaires à Saint-Romuald et commis et à la Boutique Clément du centre d'achat Laurier Québec. Papa est mécanicien industriel de profession.

Toute la famille se porte bien puisque Loucas est à la maison depuis le 3 janvier dernier et se comporte très bien la nuit aux dires des parents.

Chrystina Caouette et Christopher Dion de Saint-Bernard sont les parents de Loucas, premier bébé de l'année en Nouvelle-Beauce.

(Photo gracieuseté)



## MOT CACHÉ

THÈME : CALME / 8 LETTRES

S	T	A	B	I	L	I	T	E	L	B	I	S	S	A	P	M	I	E	E
I	N	H	E	P	I	N	S	E	N	S	I	B	L	E	A	A	M	C	Q
L	E	E	D	M	F	I	S	N	E	F	F	O	N	I	E	B	N	N	U
E	D	U	I	E	U	Q	I	F	I	C	A	P	T	M	E	A	M	E	I
N	U	R	P	S	R	E	S	E	R	V	E	R	I	L	R	O	L	I	E
C	R	E	M	U	T	N	E	L	S	A	I	N	L	U	D	O	S	T	T
E	P	U	I	R	I	P	A	I	X	S	A	I	S	E	R	E	S	A	U
T	S	X	L	E	G	A	S	D	E	N	E	S	R	T	R	I	A	P	D
I	N	S	I	D	O	U	X	I	I	T	A	E	N	E	S	V	T	I	E
N	E	E	T	E	R	U	P	E	S	I	O	I	S	I	E	N	B	T	
D	I	C	M	D	I	S	C	R	E	T	C	N	A	D	U	E	P	N	E
I	M	U	M	E	R	U	S	S	A	R	I	I	E	M	B	H	E	D	L
F	L	R	O	L	S	E	R	I	E	U	X	L	P	R	I	M	S	O	I
F	A	I	S	N	O	I	T	O	M	E	I	E	A	L	E	T	A	U	B
E	C	T	E	D	I	C	A	L	P	T	I	N	O	G	I	S	T	C	O
R	C	E	O	R	D	R	E	P	N	N	L	S	A	E	E	N	X	E	M
E	A	U	N	E	T	E	R	E	A	A	O	L	D	P	O	S	E	U	M
N	I	R	V	A	N	A	G	R	B	P	U	E	M	G	E	L	F	R	I
C	U	D	N	E	T	E	D	L	H	O	B	E	A	T	I	T	U	D	E
E	E	F	R	O	I	D	E	E	S	E	L	L	I	U	Q	N	A	R	T

SOLUTION DE CE MOT CACHÉ : PAISIBLE

## Écoles à Sainte-Marie

# Qui va où ?

**ÉDUCATION.** Une soirée d'information a eu lieu le mercredi 13 janvier dernier, à propos du déploiement de la clientèle des écoles primaires de Sainte-Marie. La rencontre virtuelle a rassemblé des parents et des membres du personnel des écoles concernées.

Le Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin dispose de trois bâtiments pour l'enseignement préscolaire et primaire. Actuellement, l'école l'Éveil accueille les élèves de la maternelle ainsi que certains élèves de la première et de la deuxième année, l'école Maribel accueille certains élèves de la première à la quatrième année du primaire ainsi que trois classes en adaptation scolaire, et l'école Mgr-Feuillault accueille certains élèves de la troisième et de la quatrième année du primaire, tous les élèves de la cinquième et de la sixième année, ainsi que deux classes en adaptation scolaire.

Or, selon une enquête électronique qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 8 décembre dernier auprès d'environ 1000 répondants, il a été soulevé qu'il était préférable que tous les enfants d'un même niveau scolaire fréquentent la même école.

Ce faisant, bien que ceci représente deux transitions pour les élèves, le modèle qui semble le mieux répondre aux préoccupations des parents et des membres du personnel est le suivant. Les enfants de la maternelle à la deuxième année fréquenteraient l'école Maribel. Ils poursuivraient ensuite leur développement à l'école l'Éveil pour la troisième et la quatrième année, pour enfin terminer leur parcours en cinquième et sixième année à l'école Mgr-Feuillault. Les écoles l'Éveil et Mgr-Feuillault auraient aussi respectivement trois et deux classes en adaptation scolaire.

Afin de connaître le dénouement des discussions, une soirée de consultation aura lieu le mercredi 27 janvier prochain. (H.L.)



L'école l'Éveil pourrait accueillir bientôt les enfants de troisième et de quatrième année. (Photo Beauce Média - Archives)

**Stéphanie Ouellet**  
Styliste & Barbrière

Pour un cadeau qui fera plaisir!



418 670-6964

Certificats-cadeaux disponibles

499, rue du Boisé, Vallée-Jonction

- A** ACCALMIE  
APAISEMENT  
ASSIS  
ASSURANCE  
AVIDE
- B** BÉATITUDE
- C** CONTRÔLE
- D** DÉTENDU  
DISCIPLINÉ  
DISCRET  
DOUCEUR  
DOUX
- E** ÉGALITÉ  
EMBEILLIE  
ÉMOTION  
EXTASE
- F** FLEGME
- G** GENTIL
- H** HEUREUX
- I** IMMOBILE  
IMPASSIBLE  
INANIMÉ  
INDIFFÉRENCE  
INÉBRANLABLE  
INOFFENSIF  
INSENSIBLE
- L** LENT  
LIMPIDE
- M** MAÎTRISE  
MESURÉ  
MODÉRÉ  
MUET
- N** NIRVANA
- O** ORDRE
- P** PACIFIQUE  
PAIX  
PATIENCE  
PEINARD  
PHILOSOPHE
- PLACIDE**  
**PONDÉRÉ**  
**POSÉ**  
**PRUDENT**  
**PURETÉ**
- Q** QUIÉTUDE
- R** RASSURÉ  
RÉSERVÉ  
RETENU
- S** SAGE  
SAIN  
SÉCURITÉ  
SÉRÉIN  
SÉRÉNITÉ  
SÉRIEUX  
SILENCE  
SOMMEIL  
SOULAGEMENT  
STABILITÉ
- T** TIÈDE  
TRANQUILLE

**Beauce**  
Média.ca



RÉSEAU SÉLECT

**icimédias**  
DES MÉDIAS D'ICI POUR LES GENS D'ICI

1078, boul. Vachon Nord, suite 707  
Sainte-Marie, Beauce  
(Québec) G6E 1M7  
Téléphone : 418 387-8000  
Annonces classées : 1 877 726-6730  
[www.beaucemedia.ca](http://www.beaucemedia.ca)  
[www.icimédias.ca](http://www.icimédias.ca)

**Éditrice régionale :** Caroline Gilbert  
**Support aux ventes :** Cindy Wickens  
**Adjoint au chef de contenu :** André Boutin  
**Rédaction :** Hubert Lapointe  
**Coordonnatrice à la maquette :** Judith Hudon  
**Conseillers ventes multiplateformes :**  
Synthia Sylvain, Estelle Marier, Jessy Fournier

**Publié par :** Icimédias inc.  
**Président :** René Bouchard  
**Directeur général :** Marc-Noël Ouellette  
**Directeur de production :** Salvador Dallaire  
**Infographie :** Icimédias inc.  
ISSN 0711-3420



**TIRAGE :**  
16 955 EXEMPLAIRES

Publié par Médias Transcontinental S.E.N.C., imprimé par Imprimeries Transcontinental 2005 s.e.n.c., division Transcontinental Transmag, 10807, Mirabeau, Anjou, QC H1J 1T7. Dépot légal Bibliothèque Nationale du Québec. Poste publication 40065473. Abonnement 101,215 +tx.

QUARTIER /

# OREE

>275011



Logements de luxe  
au cœur de Sainte-Marie

3 ½, 4 ½ et 5 ½

À partir de  
**775\$**  
par mois

avril 2021 | 418-903-5585 | quartieroree.com

## Covid-19

# Une série de mesures pour contrôler les éclosions

ÉRIC GOURDE

redaction@beaucemedia.ca

**SANTÉ.** La Beauce est actuellement considérée comme l'un des territoires les plus sensibles relativement à la propagation de la Covid-19, selon les autorités. La MRC de La Nouvelle-Beauce est d'ailleurs celle qui compte le nombre le plus élevé de cas actifs dans la région depuis le week-end.

Le CISSS Chaudière-Appalaches a offert de l'aide aux résidences pour personnes âgées les plus touchées. À l'heure actuelle, trois résidences de la région doivent composer avec une éclosion fragile et une autre qui peut être considérée sous contrôle depuis quelques jours. Avec 115 cas actifs chez les 317 résidents et 10 cas actifs chez les travailleurs au cours du week-end, le Château Sainte-Marie est l'établissement où la situation est la plus problématique en ce moment.

Une équipe provenant du CISSS, composée de trois infirmières et de deux auxiliaires, vérifie

actuellement les symptômes des résidents. Un travailleur social et une ergothérapeute sont aussi disponibles sur place. Il est possible que la Croix-Rouge vienne porter main forte au besoin.

### EN ÉVOLUTION

La Villa du Moulin à Saint-Joseph dénombreait 22 cas actifs parmi les 86 résidents et cinq cas actifs chez les travailleurs ce week-end. Une équipe du CISSS est toujours sur place pour remplacer les travailleurs de la résidence qui ont été ou sont encore en isolement. La Croix-Rouge a également visité la résidence pour la prévention et le contrôle des infections, tandis que des aides de service pourraient bientôt être sur les lieux.

La résidence pour aînés Manoir Centre-Ville à Sainte-Marie aura aussi le support du CISSS, ayant près d'une vingtaine de cas actifs, dont 16 parmi ses résidents.

Bonne nouvelle au CHSLD Sainte-Hénédine, où l'éclosion devrait être considérée comme terminée au cours de la semaine. L'établissement, qui compte 34 résidents, a dû composer avec



Le Château Sainte-Marie est l'établissement où la situation est la plus problématique en ce moment. (Photo Beauce Média - Archives)

une situation délicate pendant la période des Fêtes avec, à un certain moment, 22 cas actifs chez les résidents et 26 cas actifs chez les travailleurs. Les employés sont graduellement de

retour. La couverture en ressources humaines est suffisante et l'aide de CHSLD voisins a été grandement appréciée. Neuf décès sont toutefois à déplorer depuis.

## Des bas de Noël et une activité virtuelle pour briser l'isolement

**SAINT-JULES.** En décembre dernier, un regroupement de trois organismes de la MRC Robert-Cliche, en collaboration avec plusieurs partenaires, a offert des bas de Noël à plus de 90 ménages ainsi qu'une activité virtuelle de cuisine. Ce sont près de 150 personnes qui ont bénéficié de ce cadeau à la veille du temps des Fêtes. L'activité se déroulait dans le cadre du projet Innovons ensemble pour un filet de protection sociale pour l'avenir en Robert-Cliche.

Le bas de Noël contenait tout le matériel pour créer un bricolage de Noël, une lettre de souhait avec une enveloppe préaffranchie à envoyer à une personne de leur choix, des ingrédients pour des recettes et des instructions pour se joindre à une activité virtuelle de cuisine.

Le 17 décembre dernier, les participants pouvaient donc se connecter dans l'un des trois blocs de l'activité virtuelle. De son côté de l'écran, le chef cuisinier Samuel Rochette présentait les étapes de la confection des recettes de soupe à l'oignon et de biscuits dont les ingrédients se trouvaient dans les bas de Noël.

Les organismes organisateurs du projet (Comité du filet social) sont Véronique Gilbert, directrice de la Maison des jeunes Robert-Cliche, Diane Chatigny, directrice du Murmure et Éric Poulin, directeur du Club Parentaïde. Le comité est aussi composé de Jérémie Bernard et Marc-André Turcotte, respectivement chargé de projet et agent de mobilisation.

Le projet Innovons ensemble pour un filet de protection sociale pour l'avenir en Robert-Cliche consiste à organiser quatre activités de décembre 2020 à mars 2021. Les



Le chef Samuel Rochette. (Photo gracieuseté)

principaux objectifs de ces activités sont de briser l'isolement des gens en Robert-Cliche et de créer un filet de protection sociale, c'est-à-dire de faire connaître les organismes communautaires de la région. Le projet permet aussi une concertation des trois organismes sous forme de communauté de pratique. En d'autres mots, les organismes mettent en commun les difficultés vécues, les expériences et les bonnes pratiques afin que chacun contribue à faire grandir les autres.

La prochaine activité sera un spectacle de variétés virtuel qui se déroulera le 21 janvier. Les détails seront disponibles auprès des organismes organisateurs.

Le projet est financé par le Fonds québécois d'initiatives sociales, administré par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale. Il est soutenu par la table de développement social de la MRC Robert-Cliche. (H.L.)

## 45 000 \$ pour le Musée Marius-Barbeau

**INVESTISSEMENT.** Le député de Beauce-Nord, Luc Provençal, a annoncé l'octroi d'une somme additionnelle de 45 000 \$ au Musée Marius-Barbeau de Saint-Joseph-de-Beauce pour l'exercice financier 2020-2021. L'annonce a été faite le mercredi 13 janvier dernier au nom de la ministre de la Culture et des Communications, Nathalie Roy. La somme a été accordée dans le cadre du Plan de relance économique en culture présenté en juin dernier.

Selon M. le député, en raison de la fermeture des lieux publics et des mesures sanitaires imposées depuis le printemps 2020, les institutions muséales sont privées d'importants revenus autonomes. Cette enveloppe supplémentaire vise à stabiliser leur situation financière et à permettre une reprise plus rapide et durable de leurs activités lorsque la situation sanitaire le permettra.

« Le Musée Marius-Barbeau constitue la plus importante infrastructure muséologique de la vallée de la Chaudière. Diffuseur incontesté de l'identité culturelle de la Beauce, outre le partage de ses collections et son savoir auprès du grand public, le musée est aussi un partenaire incontournable aux organismes et événements externes reliés à la culture, au tourisme ou à l'économie. Je salue l'initiative de



Le Musée Marius-Barbeau de Saint-Joseph. (Photo Beauce Média - Archives)

ma collègue à bonifier l'aide à nos institutions régionales », a déclaré Luc Provençal.

Mentionnons qu'à l'échelle nationale, ce sont 112 institutions muséales qui ont bénéficié d'une bonification, pour un peu plus de 5 M\$. Cette somme s'ajoute à l'enveloppe budgétaire de 21 M\$ déjà allouée pour l'année en cours, et porte l'aide totale à 26,8 M\$ (une hausse de 23 %).

« Je suis de tout cœur avec les institutions muséales touchées par les effets collatéraux de la pandémie et je les remercie de leur engagement. [...] Ces sommes supplémentaires traduisent notre volonté de préserver ce vaste réseau muséal dont nous sommes fiers », a prononcé pour sa part Mme la ministre. (H.L.)

Résidence pour aînés

# Le projet suit son cours à Saint-Bernard

HUBERT LAPOINTE  
redaction@beaucemediac.ca

**SAINT-BERNARD.** Depuis une consultation publique tenue en mai 2018, un constat a frappé le conseil municipal de Saint-Bernard: il manque de logements adaptés pour les personnes âgées dans le village. Le projet de construction d'une résidence de 24 unités a donc été déposé à la Société d'habitation du Québec en juin dernier et la réponse est attendue d'une semaine à l'autre.

Baptisé Manoir Bonne-Entente, la résidence serait située sur le prolongement de la rue du même nom, à l'angle de la rue Saint-Georges. Il fait partie des projets retenus pour l'octroi des dernières unités disponibles au budget Accès-Logis pour 2020-2021 (se terminant le 31 mars 2021). Il compterait deux étages, serait muni d'un ascenseur et serait composé principalement de logements 3 ½ et de quelques

4 ½. Enfin, il abriterait des aires communes, telles que salle à manger, salons d'étage, bureau et buanderie. La valeur du projet n'est pas encore connue.

Selon les plans, la Municipalité s'attend à ouvrir ses portes dans un horizon de trois à quatre ans. Toutefois, Marie-Ève Parent, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité demeure plus positive étant donné que le terrain a déjà été déterminé. «Ce projet permettra d'offrir une alternative intéressante à la population vieillissante afin de maintenir les gens dans leur milieu», a-t-elle commenté.

Rappelons qu'un formulaire d'intérêt avait été envoyé en novembre dernier à la population de 65 ans et plus de Saint-Bernard, Saint-Narcisse et Saint-Patrice. Au total, près de 90 questionnaires ont été remplis et les commentaires sont excellents aux dires de la Municipalité. «Les gens sont très intéressés. Ils veulent rester à Saint-Bernard», a souligné M<sup>me</sup> Parent.



Le Manoir Bonne-Entente compterait 24 unités de logements. (Photo - libre de

Il faut mentionner que les avancées du projet auraient dû être communiquées aux citoyens en mai et en octobre dernier, mais la pandémie a forcé l'annulation de ces rencontres. «Dès que c'est possible, on va faire une séance publique», promet Marie-Ève Parent.

Par ailleurs, la directrice générale a souligné deux fois plutôt qu'une les qualités du site choisi. «C'est le terrain idéal pour ça. C'est au cœur de la municipalité. Les gens n'auront pas besoin de voiture. La pharmacie, la caisse, le bureau de poste, l'épicerie, l'église, le Boulodrome... Ils pourront aller partout à pied. C'est un site très stratégique. On dirait que ça a été fait pour ça!», est-elle enthousiaste.

## Rivard Huppé tire sa révérence

HUBERT LAPOINTE  
redaction@beaucemediac.ca

**SAINT-BERNARD.** Le jeudi 14 janvier dernier a eu lieu la dernière journée de travail du Dr Rivard Huppé à la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard. En effet, il a pris sa retraite après plus de 44 ans de carrière.

Bien que le contexte actuel n'a pas permis de lui rendre l'hommage qu'il aurait mérité, ses proches ont quand même tenu à lui témoigner leur reconnaissance.

Pour ce faire, après sa toute dernière consultation et de connivence avec la secrétaire et la présidente de la Coopérative, Dr Huppé est sorti à l'extérieur de la bâtisse. Là, Johanne Beauseigle, directrice des loisirs de la Municipalité, l'attendait. Puis, le maire André Gagnon est arrivé à bord de son camion avec quelques surprises gourmandes. Enfin, une vingtaine de personnes, à bord de leur automobile, ont circulé devant Dr Huppé en signe de gratitude.

«Le Dr Rivard Huppé est un homme simple, mais d'une grande générosité! Discret et réservé, il a été le confident de nombreux patients tout au long de sa carrière. C'est un homme bienveillant, impliqué, qui ne comptait pas les heures», a affirmé M<sup>me</sup> Beauseigle, en ajoutant qu'il était de



Dr Rivard Huppé a pris sa retraite après plus de 44 ans de carrière. (Photo gracieuseté)

ces médecins qui se faisaient appeler à la maison par les citoyens en quête d'une réponse à leur problème médical.

Mentionnons que Rivard Huppé a été le président des Fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire de la Municipalité en 1995. Depuis 2010, l'homme de 70 ans et père de quatre enfants était vice-président de la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard. Il faut souligner qu'en 2010, lors de la fondation de la Coopérative, il avait affirmé vouloir continuer à travailler de 3 à 5 ans, si sa santé le lui permettait...



André Gagnon, maire de Saint-Bernard, Dr Rivard Huppé, ainsi que Ginette Blanchette, présidente de la Coopérative de Solidarité Santé de Saint-Bernard. (Photo gracieuseté)

**1 CÉGEP  
3 CAMPUS  
19 PROGRAMMES**

**UN  
PARCOURS  
À TON IMAGE**

COMPLÈTE TA DEMANDE D'ADMISSION  
AVANT LE 1<sup>er</sup> MARS

cegepba.qc.ca  
f i y t in

6 - BEAUCE MÉDIA - Le mercredi 20 janvier 2021

>290006



Le parfum de l'âme,  
c'est le souvenir.  
GEORGE SAND

JANVIER

## Mois de la sensibilisation à la maladie D'ALZHEIMER

### L'art de communiquer avec la personne ayant un trouble neurocognitif

Nous vivons dans un monde où la communication est de plus en plus rapide avec l'arrivée des réseaux sociaux, d'internet, l'instantanéité du temps de réponse. Cela nous amène à nous interroger sur notre façon de communiquer avec les autres. La maladie d'Alzheimer bouleverse certaines de nos conventions telles qu'au niveau de la logique, de la rapidité à laquelle nous répondons et de l'efficacité de la communication. De là, l'importance de développer une attention bienveillante et aidante envers la personne atteinte en s'appuyant sur l'observation, l'intuition, la communication non verbale et le respect des besoins de la personne. À la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches, notre mission c'est d'accompagner les proches aidants et les personnes touchées par un trouble neurocognitif, dont la maladie d'Alzheimer, de sensibiliser et d'informer la population pour mieux comprendre les aspects de la maladie dont l'art de bien communiquer avec la personne atteinte.

La maladie d'Alzheimer affecte la capacité de la personne à s'exprimer et à comprendre ce que les autres disent. Le maintien des relations avec son entourage devient plus difficile, particulièrement en ce qui a trait à la communication verbale. Parmi les changements les plus courants, on remarquera que la personne a plus de difficulté à communiquer, à formuler une phrase, à s'exprimer plus clairement, à nous comprendre, à changer un mot pour un autre, etc. Avoir une belle attitude et une bonne approche centrée sur la personne et non sur la maladie est primordial dans la communication afin d'inciter la personne à se sentir à l'aise pour nous communiquer ce qu'elle ressent et de là, l'importance d'être à l'écoute et attentif pour mieux comprendre ce que la personne atteinte essaie de nous verbaliser.

Voilà l'importance de tenir compte de leur besoin et d'y aller à leur rythme, toujours dans le respect de leur dignité tout en tenant compte de leur capacité.

Pour plus d'information, contactez la Société Alzheimer ou visitez notre site web [www.alzheimerchap.qc.ca](http://www.alzheimerchap.qc.ca) ou notre page Facebook.

<https://www.facebook.com/SocieteAlzheimerChaudiereAppalaches/>

Tél. : 418 387-1230 ou sans frais 1 888 387-1230 poste 1



—  
**C**omment  
**O**n  
**V**ous  
**I**nforme et soutient  
**D**urant la pandémie  
—

Dans le contexte de la COVID-19, plus que jamais la Société Alzheimer Chaudière-Appalaches est présente pour informer, soutenir et accompagner les personnes atteintes et les proches aidants. Ensemble, brisons l'isolement : consultations téléphoniques, groupe de soutien réinventé, activités de répit-stimulation, rencontre individuelle et plus... Contactez-nous pour plus d'information !

Société Alzheimer  
Chaudière-Appalaches

Société Alzheimer  
CHAUDIÈRE-APPALACHES



Pour nous joindre, 418 387-1230 • sans frais 1 888 387-1230 poste 1  
[www.alzheimerchap.qc.ca](http://www.alzheimerchap.qc.ca) • Courriel : [info@alzheimerchap.qc.ca](mailto:info@alzheimerchap.qc.ca)  
<https://www.facebook.com/SocieteAlzheimerChaudiereAppalaches/>



De gauche à droite : Lucie Couture, Michael Leclerc, Hugo Lehoux, Julie Coulombe, François Pineau et Karina Roy.

Au nom d'**IG Gestion Privée de Patrimoine** et du bureau de Ste-Foy, j'aimerais féliciter l'équipe **Lehoux & Associés** pour ses résultats exceptionnels en 2020. L'équipe vient de connaître sa meilleure année en plus de 15 ans d'existence, lui permettant de se classer pour **l'Académie du Président**, prix qui récompense les chefs de file du réseau de conseillers d'IG.

Je tiens à remercier leur fidèle clientèle et j'en profite pour souhaiter à tous une année 2021 au-delà de vos attentes!



Kevin Hamel, Directeur Régional  
3075 chemin des Quatre-Bourgeois Québec, G1W 4Y5  
Tél : 418 650-7872 | [www.lehouxgestionprivée.com](http://www.lehouxgestionprivée.com)

# Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement\* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.



## LE COUVRE-FEU EN BREF

On reste chez soi de 20 h à 5 h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20 h à 5 h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

### Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;
- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;
- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

### Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement)

## LE CONFINEMENT EN BREF



### Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
  - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
  - une personne proche aidante;
  - une personne offrant un service ou du soutien;
  - main-d'œuvre pour travaux prévus.



### Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



### Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



### Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



### Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement) pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.

### Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.



Des solutions existent. Visitez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux) pour en savoir plus.

\* Ce publi-reportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement).

# Le Québec en confinement

Un confinement et un couvre-feu sont en vigueur du 9 janvier au 8 février 2021 inclusivement\* dans tout le Québec, sauf les Terres-Cries-de-la-Baie-James et le Nunavik.

Ces mesures sont en place afin de freiner la propagation du virus et protéger la population, dont les aînés, les personnes vulnérables et les travailleurs de la santé.



## LE COUVRE-FEU EN BREF

On reste chez soi de 20 h à 5 h du matin

Durant le confinement, un couvre-feu est en vigueur de **20 h à 5 h du matin**. Pendant cette période, il est formellement interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans les cas d'exception.

### Exceptions permises

- Une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport de biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise;
- Une personne qui se rend dans une pharmacie pour obtenir des médicaments ou des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires;
- Une personne qui doit se rendre à l'hôpital ou à la clinique, chez le dentiste, l'optométriste, ou en revenir;
- Une personne qui doit se rendre au chevet d'un parent malade ou blessé;
- Un étudiant qui doit participer à un cours du soir en présentiel ou à un laboratoire dans une école reconnue;
- Un parent qui doit reconduire ses enfants chez l'autre parent qui en a la garde;

- Une personne qui doit prendre un autobus assurant un service interrégional ou interprovincial, un train ou un avion pour se rendre, à la suite de son trajet, à sa destination;
- Une personne qui doit sortir pour que son chien puisse faire « ses besoins », dans un rayon maximal d'un kilomètre autour de sa résidence;
- Une personne qui se déplace pour se conformer à un jugement rendu par un tribunal, pour répondre à une assignation à comparaître devant un tribunal ou pour permettre l'exercice des droits de garde ou d'accès parentaux;
- Une personne qui doit accompagner une autre personne incapable de conduire pour se rendre à un rendez-vous médical;
- Un parent qui doit accompagner un enfant malade à l'hôpital;

- Une personne qui se déplace pour faire un don de sang à Héma-Québec;
- Une personne qui doit accompagner une autre ayant besoin d'assistance dans l'une des situations mentionnées ci-dessus (ex. : un parent qui doit reconduire son enfant adolescent au travail).

### Une surveillance accrue et des amendes pour les contrevenants

- Les policiers continueront d'assurer le respect des mesures sanitaires et pourront intervenir si une personne se trouve à l'extérieur de sa résidence lors des heures non permises.
- Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1 000 \$ à 6 000 \$ s'ils ne sont pas en mesure de justifier adéquatement la raison de leur sortie. Les jeunes de 14 ans et plus sont passibles de recevoir une amende de 500 \$.

Pour en savoir plus sur le couvre-feu, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement)

## LE CONFINEMENT EN BREF



### Rassemblements interdits

- Les rassemblements privés à domicile (maison et chalet) à l'intérieur ou à l'extérieur sont interdits.
- Il y a quelques exceptions :
  - un seul visiteur d'une autre adresse pour les personnes seules (il est demandé de toujours recevoir la même personne afin de limiter les contacts sociaux);
  - une personne proche aidante;
  - une personne offrant un service ou du soutien;
  - main-d'œuvre pour travaux prévus.



### Déplacements non recommandés

- Les déplacements entre les régions et les villes sont non recommandés (sauf certains déplacements essentiels permettant aux étudiants, aux travailleurs, aux parents en garde partagée et aux marchandises de circuler).



### Activités sportives et récréatives avec sa bulle familiale seulement

- Les activités sportives et récréatives doivent désormais se limiter à une même bulle familiale. Les activités telles que la marche et la pratique du ski alpin ou du ski de fond sont tolérées, à condition qu'elles soient pratiquées en bulle familiale ou en solo et qu'elles respectent le couvre-feu en vigueur.
- Une exception est également permise pour une personne habitant seule, qui peut alors pratiquer une activité avec une autre personne (idéalement toujours la même). Dans ce cas, une distance minimale de deux mètres doit être maintenue en tout temps.



### Commerces ouverts pour les produits essentiels seulement

- Les commerces considérés comme non prioritaires doivent fermer leurs portes jusqu'à la fin du confinement. Ceux ayant l'autorisation d'exercer leurs activités doivent quant à eux offrir seulement des biens et services considérés comme essentiels.
- La cueillette à la porte est toutefois permise. Ainsi, il est possible d'acheter un produit en ligne ou par téléphone et de se le faire livrer ou d'aller le chercher sur place, sans entrer dans le commerce, en respectant les consignes sanitaires.
- Les salles à manger des restaurants demeurent fermées. La livraison, les commandes pour emporter et les commandes à l'auto sont permises. Durant toute la période du couvre-feu, seule la livraison demeure possible.
- Afin de s'arrimer avec le couvre-feu de 20 h, tous les commerces doivent fermer leurs portes au plus tard à 19 h 30.
- Durant la période du couvre-feu, les pharmacies et les stations-service demeureront ouvertes selon leur horaire habituel. Les pharmacies ne pourront vendre que des médicaments et des produits essentiels comme des produits pharmaceutiques, hygiéniques ou sanitaires. Les stations-service ne pourront vendre que de la nourriture, des boissons non alcoolisées, de l'essence et des produits pour véhicules routiers. Les stations-service ne sont donc pas autorisées à vendre du tabac et des produits alcoolisés durant la période du couvre-feu.



### Télétravail obligatoire et réduction des activités

- Le télétravail est obligatoire pour les personnes qui travaillent dans les édifices à bureaux.
- Dans les secteurs manufacturiers et la construction, les activités sont réduites au minimum pour assurer la réalisation des engagements. Le télétravail est obligatoire lorsque possible et l'ajustement des quarts de travail doit être fait pour limiter les présences sur les sites de production et de construction au même moment.

Consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement) pour obtenir plus de détails sur l'ensemble des mesures en vigueur.

### Soyez là pour vous comme vous l'êtes pour vos proches

Il est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Il est normal de vivre un certain déséquilibre dans différentes sphères de sa vie. La gestion de ses pensées, de ses émotions, de ses comportements et de ses relations avec les autres peut devenir plus ardue. La plupart des gens arriveront à s'adapter à la situation, mais il demeure important que vous restiez à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à prendre les moyens nécessaires pour vous aider.



Des solutions existent. Visitez [Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux) pour en savoir plus.

\* Ce publi-reportage contient l'information valable en date du 12 janvier 2021. Pour les dernières informations, consultez [Québec.ca/confinement](https://quebec.ca/confinement).

**205** Logements / appartements à louer

**SAINT-ELZAR, 3-1/2, meublé, c.e., sous-sol. 418 389-2088**

**SAINT-ELZEAR, recherche colocataire pour une maison 418 389-2088**

**SAINTE-MARIE, 2-1/2 c.e., semi-meublé, endroit tranquille. Libre immédiatement. 418 802-3035.**

**210** Logements / appartements chauffés à louer

**GRAND 2-1/2, 659, 165e Rue, St-Georges-de-Beauce, très propre, à proximité borne taxi bus, chauffé, éclairé, 4 électros, stationnement déneigé, 460\$/mois. Non-fumeur. 418-222-3838**

**225** Propriétés à louer

**STE-MARIE: jumelé 2 chambres, piscine creusée, non chauffé, non éclairé, pas de chiens. 418-389-8896**

**245** Chambre à louer

**VALLÉE-JONCTION** Inklus: vaisselle, chaudrons, literie, câble, internet, téléphone, endroit tranquille, propre. 418-253-5787

**424** Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 514-613-0179

**424** Astrologie/occultisme

Médium Québec réunit tous les jours pour vous depuis + de 13 ans les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons et la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-800-332-1036 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #((carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître : www.Medium-Quebec.com

**484** Services divers

**SAAQ-SAAQ-SAAQ** Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél 1-855-282-2022 www.sos-saaq.com

**485** Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #((carré)4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

**555** Argent à prêter

**FINANCEMENT HYPO-THÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE.** Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement Brisson 1-866-566-7081 www.automobilebrisson.com

**585** Services financiers divers

**SOLUTIONS À L'ENDETTEMENT.** Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Trop de dettes? Reprenez le contrôle. Plusieurs bureaux en Beauce pour vous servir. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 418-425-1127

**680** Conciergerie/entretien/sécurité

**MAINTENANCE EUREKA Itée**

**Recherche préposé(e) en entretien ménager pour des édifices publics à Ste-Marie et St-Elzéar, 2 postes temps plein du lundi au vendredi, 10:30 à 18:30 ou 13:00 à 20:00 et 1 temps partiel, lundi au vendredi de 07:00 à 09:00. 18.91\$/heure plus avantages sociaux. Faire parvenir CV par courriel: cv@maintenanceureka.ca Par fax: 418-872-3736**

**985** Autos à vendre

**ATTENTION! ATTENTION!** Besoin d'une auto. Problème de crédit? C'est fini. Aucune enquête de crédit. Financement sur place. Voiture, camion, van. Léger dépôt requis. Robert Cloutier Autos 450-446-5250 ou 514-833-0098 1-888-446-5250 www.robertcloutierautos.com

Trouvez-en encore plus sur [vosclassées.ca](http://vosclassées.ca)



(Photo François Laliberté - Imagicom)

## Lancement virtuel pour la CCINB

Le lancement de la programmation 2021 pour la Chambre de commerce et d'industrie Nouvelle-Beauce (CCINB) aura lieu le mercredi 27 janvier prochain à midi, en direct sur la page Facebook de l'organisation. Le rendez-vous virtuel se tiendra en compagnie de Pierre St-Marseille, directeur général de la Caisse Desjardins de La Nouvelle-Beauce. Il parlera de sa vision de la prochaine année, des objectifs qu'il s'est fixés et des prochains défis qui attendent les gens d'affaires. Enfin, la CCINB dévoilera ses activités de l'année. Sur la photo, on reconnaît Chantal Gravel, présidente de la Chambre (H.L.)



PROVINCE DE QUÉBEC,  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 12 janvier 2021.

### AVIS PUBLIC BUREAU DE LA TRÉSORIÈRE

Dépôt du rôle de perception concernant la taxe de valeur locative pour l'année 2021

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné qu'un rôle de perception concernant la taxe de valeur locative pour l'année 2021 est déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 12 janvier 2021.

Lucie Gravel, CPA, CMA, OMA  
Directrice du Service des finances

>292118



PROVINCE DE QUÉBEC,  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 12 janvier 2021.

### DISPOSITION DE BIENS AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée greffière que la Ville de Sainte-Marie a aliéné, à titre onéreux d'une valeur supérieure à 10 000 \$ autrement que par enchère ou soumission publique, les immeubles suivants :

- Un terrain bornant la 2<sup>e</sup> rue du Parc-Industriel étant le lot 6 358 711 du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Beauce à Service agricole de Beauce inc. pour la somme de 573 921,10 \$, taxes en sus, le tout selon l'acte passé devant Me Jean-Philippe Gérin, notaire, le 12 novembre 2020 sous le numéro de minute 10 868 et inscrit le 12 novembre 2020 au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Beauce sous le numéro 25 843 192.
- Un terrain bornant la rue André-Giguère étant le lot 5 855 529 du Cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Beauce à madame Renée-Claude Bergeron et monsieur Guillaume Langevin pour la somme de 78 648,00 \$, taxes en sus, le tout selon l'acte passé devant Me Marie-Claude Giguère, notaire, le 14 décembre 2020 sous le numéro de minute 12 602 et inscrit le 15 décembre 2020 au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Beauce sous le numéro 25 935 903.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 12 janvier 2021.

Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière

>292119



PROVINCE DE QUÉBEC,  
Ville de Sainte-Marie,  
Le 12 janvier 2021.

### AVIS PUBLIC BUREAU DE LA TRÉSORIÈRE

Dépôt du rôle de perception concernant toutes taxes foncières municipales ainsi que toutes compensations pour services municipaux pour l'année 2021.

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné qu'un rôle général de perception pour l'année 2021:

- ☑ des taxes foncières municipales
- ☑ de la compensation d'aqueduc
- ☑ de la compensation d'égout sanitaire et épuration des eaux usées
- ☑ de la compensation pour le service de collecte, de transport et de disposition des déchets
- ☑ de la compensation pour la mise en place d'un service de vidange, transport, traitement et valorisation d'eaux usées d'installations septiques non raccordées à un réseau d'égout municipal autorisé
- ☑ de la compensation pour les services municipaux de certains propriétaires d'immeubles exempts de toute taxe foncière municipale ou scolaire

est déposé à mon bureau et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Donné à Ville de Sainte-Marie, ce 12 janvier 2021.

Lucie Gravel, CPA, CMA, OMA  
Directrice du Service des finances

>292117

## FAITS DIVERS

### Fraudes et vol

Le mardi 5 janvier dernier, un homme de 55 ans de Scott et sa conjointe ont été victimes d'une fraude pour un montant de près de 10 000 \$, à la suite d'un appel d'un suspect se disant travailler pour une institution financière. Le lendemain, une femme de 60 ans de Sainte-Marie a été victime de fraude pour un montant de près de 5000 \$, après l'appel d'un suspect anglophone affirmant travailler pour une agence luttant contre la fraude. Enfin, dans la nuit du 8 janvier, un véhicule Subaru Impreza 2004 de couleur grise a été volé à Saints-Anges alors qu'il était stationné dans la cour d'une résidence. Les trois dossiers sont sous enquête. (H.L.)

## BREF MÉDIA

### Autres

**Fermières Saint-Joseph:** La rencontre mensuelle fait relâche. Le thème du mois de janvier est: Fièr de mon appartenance. Nous vous revenons sous forme de Salon Facebook le 10 février. Le thème du mois de février: Fièr d'encourager l'achat local. La couleur du mois suggérée pour les projets à présenter lors de la rencontre virtuelle est le rose. Joignez-vous à nous!

**Fadoq Saint-Lambert:** Les personnes dont le renouvellement de la carte de membre doit se faire en février recevront un avis du bureau régional de la Fadoq avec la procédure à suivre. Infos: Suzanne Jean au 418 889-0700.

**Lien-Partage:** Lien-Partage continue d'offrir ses services en s'adaptant aux conditions actuelles. N'hésitez pas à nous contacter au 418 387-3391.

**Tel-Écoute du Littoral:** Service anonyme et confidentiel aux personnes qui souffrent de solitude, d'anxiété, etc. On peut appeler sans frais au 1 877 559-4095 du lundi au vendredi entre 18 h et 3 h ainsi que les samedis et dimanches de midi à 3 h AM.

**Ange Gardien Nouvelle-Beauce:** Vous vivez une période difficile ou avez besoin d'être accompagné pour régler un problème? Le service d'Ange Gardien est gratuit et confidentiel. Infos: Mélanie au 418 387-3391.

**Groupes familiaux Al-Anon et AA:** AA te tend la main si tu veux être sobre et heureux. Infos: 418 386-7267 ou aa.quebec.org. Al-Anon, un groupe d'entraide pour toutes

personnes dérangées par la consommation d'un proche, peut t'aider. Infos: 1 844 725-2666 ou [www.al-anon.alateen.org](http://www.al-anon.alateen.org).

**Centre de recherche d'emploi Beauce-Etchemins:** Vous êtes sans emploi? Vous avez 18 ans et plus? Bénéficiez de nos services personnalisés et gratuits. Infos: 418 227-5445, 418 386-4445, ou au [www.crebe.qc.ca](http://www.crebe.qc.ca).

**Gamblers anonymes:** Problème de jeu? Réunion tous les dimanches à 10 h 30 au 717 de la rue Saint-Alfred à Sainte-Marie. Infos: 1 866 484-6664.

**Club mariverain de généalogie:** Si vous avez besoin d'aide pour la recherche d'informations sur vos ancêtres ou sur l'histoire des terres de Sainte-Marie ou de Saint-Elzéar, contactez-nous par courriel à [clubmg@live.ca](mailto:clubmg@live.ca). Bien que notre local soit fermé en raison de la pandémie, nos bénévoles restent disponibles pour vous aider à distance.

**Sainte-Marie:** Tu es un ancien cursilliste et tu as le goût de faire revivre le mouvement à Sainte-Marie? Contactez Gilles Tanguay au 418 221-5088 ou au 581 224-6577.



### Avis de convocation AGA du Club Quad Beauce-Nord

Le club convoque ses membres à la prochaine assemblée annuelle (AGA) qui aura lieu le 3 février 2021 prochain à 19h00. À noter qu'en raison du contexte actuel l'assemblée sera tenue à distance i.e. de façon virtuelle.

*Note. Les copies des documents nécessaires à cette assemblée seront disponibles sur demande des membres*

Visitez notre site [www.quadbeauce-nord.com](http://www.quadbeauce-nord.com) à la section Actualités/Nouvelles ou notre page Facebook pour tous les détails.

>292462

**À LOUER**  
4 1/2 neuf  
à partir de juin 2021  
825\$ par mois, non chauffé,  
non éclairé, thermopompe,  
stationnement, cabanon et  
balcon.  
152, rue Principale, Sainte-Hénédine  
Contactez 418 803-6293 ou 418 808-5400  
>2865312



Province de Québec  
MRC Robert-Cliche  
Ville de Saint-Joseph-de-Beauce

### Avis public

Avis vous est par la présente donné par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Joseph-de-Beauce que le conseil, lors de sa séance ordinaire tenue le 11 janvier 2021, a adopté le Règlement 678-20 décrétant l'imposition des taxes foncières et la tarification des services pour l'année 2021.

Toute personne qui désire prendre connaissance de ce règlement peut le faire en s'adressant au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau ou en consultant notre site Internet à l'adresse suivante : <http://www.vsjb.ca/la-ville/reglements/>.

Donné à Saint-Joseph-de-Beauce, ce 14 janvier 2021  
Danielle Maheu, greffière

>292408



## OFFRE D'EMPLOI

### ASSISTANT-TRÉSORIER AU SERVICE DES FINANCES ET DE L'ADMINISTRATION

Située dans la région de la Beauce, à moins de 30 minutes de Québec, la Ville de Sainte-Marie se distingue par son milieu de vie de qualité en offrant une gamme diversifiée de services à ses 13 606 résidents. La Ville, en pleine période de croissance, est présentement à la recherche de candidats pour combler un poste **d'assistant-trésorier au Service des finances et de l'administration** pour joindre son équipe de cadres dynamiques et engagés.

Sous l'autorité de la directrice du Service des finances et de l'administration, le titulaire de ce poste aura à seconder la directrice dans la gestion administrative ainsi que dans la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et physiques du service. Il assurera également l'ensemble des responsabilités du service en son absence.

#### Principales responsabilités

- ⇒ Participe à la mise en place des contrôles internes appropriés entourant les opérations financières et s'assure que ces contrôles sont documentés et appliqués correctement tout au long de l'année;
- ⇒ Procède à l'analyse des postes du bilan et des revenus ainsi que des dépenses;
- ⇒ Participe à la préparation des états financiers annuels pour la présentation au conseil municipal;
- ⇒ Vérifie les diverses analyses ou rapports produits par les employés du service afin d'assurer un contrôle des revenus et dépenses;
- ⇒ Assure la gestion du système informatique financier et du système de taxation afin de maintenir les paramètres appropriés. Assure la formation des usagers ainsi qu'une documentation suffisante;
- ⇒ Participe au processus budgétaire annuel et au suivi budgétaire qui s'imposent en collaboration avec les directeurs des services;
- ⇒ Assure la gestion de la trésorerie, les affaires bancaires et les placements;
- ⇒ Participe à la préparation des rapports exigés par les gouvernements pour les déclarations des taxes de vente;
- ⇒ Contrôle les déboursés et les sorties de fonds; autorise les pièces justificatives relatives aux dépenses ainsi que les paiements émis subséquemment;
- ⇒ Participe à la préparation de la taxation annuelle, à la mise à jour des rôles d'évaluation ainsi qu'à la perception des taxes et de tous les autres revenus de la municipalité provenant des citoyens, des gouvernements ou de tout autre organisme. Voit à la facturation des services rendus par tous les services de la Ville;
- ⇒ Supervise la préparation de la paie et des remises mensuelles ainsi que la préparation des relevés fiscaux;
- ⇒ Fait le suivi des dépenses d'investissements, des coûts des règlements d'emprunt et des soldes disponibles;
- ⇒ Participe à la préparation des dossiers de subventions et au suivi des projets;
- ⇒ Planifie, dirige, contrôle les activités des employés du service et analyse les besoins de formation de ceux-ci;
- ⇒ Effectue toute autre tâche à la demande de son supérieur immédiat.

#### Formation et expérience

- ⇒ Posséder un diplôme universitaire en sciences comptables;
- ⇒ Détenir une expérience pertinente de 3 à 5 années, préférablement dans le secteur municipal;
- ⇒ Être membre en règle de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA).

#### Compétences recherchées

- ⇒ Posséder une bonne connaissance des normes comptables du secteur public;
- ⇒ Posséder de l'expérience en préparation d'états financiers ainsi qu'en préparation et suivi budgétaires;
- ⇒ Posséder une bonne connaissance de la Suite Microsoft Office et une excellente maîtrise du logiciel Excel;
- ⇒ Connaissance des logiciels d'Acceo Solutions – suite UNICITÉ (un atout);
- ⇒ Faire preuve de jugement, de rigueur, d'esprit d'analyse et de synthèse;
- ⇒ Posséder une bonne capacité de communication orale et écrite et une facilité à vulgariser l'information;
- ⇒ Être orienté vers le service à la clientèle, tant à l'interne qu'à l'externe;
- ⇒ Détenir de l'expérience en milieu municipal (un atout).

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent soumettre leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation **avant le 5 février 2021** par courriel à : [claudia.jacques@sainte-marie.ca](mailto:claudia.jacques@sainte-marie.ca)

Un salaire et des avantages sociaux compétitifs seront offerts selon l'expérience établie, en application des critères de la politique interne en vigueur.

*Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.  
La Ville de Sainte-Marie utilise le masculin dans le but d'alléger le texte.*

## AVIS PUBLIC CONSULTATION ÉCRITE

### PROJET DE RÈGLEMENT 2020-14 SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, MODIFICATION OU OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement, avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal a adopté le projet de règlement 2020-14 sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble.

Lors de la même séance, pour des raisons sanitaires, le conseil a opté pour consulter de façon écrite la population à propos de ces projets de règlements, afin d'assurer que l'ensemble des citoyens et personnes intéressées puissent s'exprimer en toute sécurité.

#### Foire aux questions

- **QU'EST-CE QUE C'EST?** Le but de ce règlement est d'habiliter le conseil à autoriser, sur demande et à certaines conditions, un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) qui déroge à l'un ou l'autre des règlements d'urbanisme.
- **POURQUOI CES CHANGEMENTS?** La Municipalité désire pouvoir autoriser certains projets qui dérogent de façon majeure à la réglementation d'urbanisme lorsque ces projets rencontrent certains critères et répondent aux objectifs de développement qu'a fixé le conseil dans le plan d'urbanisme. Le règlement permettra d'évaluer au mérite les projets soumis selon des critères fonctionnels, esthétiques, environnementaux et sociaux. Les projets seront soumis au comité consultatif d'urbanisme, qui donnera ses recommandations au conseil. Le conseil pourra autoriser les projets au cas par cas et émettre des conditions à leur réalisation.
- **COMMENT CES CHANGEMENTS VONT-ILS ME TOUCHER?** La population sera appelée à se prononcer sur les différents projets avant qu'ils ne se réalisent, notamment par la voie de consultations publiques et par la possibilité de demander un référendum, comme pour un changement de zonage.
- **EST-CE QUE JE PEUX CONSULTER CE PROJET DE RÈGLEMENT?** Oui, le projet de règlement 2020-14 est disponible sur le site web de la municipalité (<http://www.frampton.ca/>). Une version papier est disponible sur demande, moyennant des frais d'impression et d'expédition.
- **COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?** Une consultation écrite se déroule jusqu'au 27 janvier. Au cours de cette consultation, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire en envoyant leurs commentaires :
  - o Soit par courrier électronique, à l'adresse [dg@frampton.ca](mailto:dg@frampton.ca) ;
  - o Soit par la poste, au **107, rue Sainte-Anne, Frampton (Québec), GOR 1M0.**

Le projet de règlement sur les projets particuliers de construction, modification ou occupation d'un immeuble n'est pas soumis lui-même à l'approbation des personnes habiles à voter.

Donné à Frampton, ce **11 janvier 2021.**

Mélanie Parent  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

>291860

## AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

### RÈGLEMENTS 2020-11, 2020-12 et 2020-13 MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DU PLAN D'URBANISME 03-2008, DU RÈGLEMENT DE ZONAGE 07-2008 ET DU RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELLES 03-2013

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

Avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 7 décembre 2020, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

- Règlement numéro 2020-11 modifiant le plan d'urbanisme 03-2008 afin d'identifier un pôle récréotouristique et de remplacer une affectation industrielle par des affectations mixte et commerciale dans la rue de la Coopérative ;
- Règlement numéro 2020-12 modifiant diverses dispositions du règlement de zonage 07-2008 afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme modifié ;
- Règlement numéro 2020-13 modifiant diverses dispositions du règlement sur les usages conditionnels 03-2013 afin d'assurer la concordance au plan d'urbanisme modifié.

Ces règlements ont reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Nouvelle-Beauce le 15 décembre 2020. Le règlement numéro 2020-11 entre en vigueur à la date de l'émission d'un certificat de conformité à son égard, soit le 16 décembre 2020. Les règlements 2020-12 et 2020-13 sont réputés conformes au plan d'urbanisme le 8 janvier 2021 et prennent donc effet à cette date.

Le texte de ces règlements, l'illustration des changements aux limites de zones et un résumé du règlement 2020-11 sont disponibles sur le site web de la municipalité (<http://www.frampton.ca/>), ainsi qu'au bureau de la soussignée situé au **107, rue Sainte-Anne, Frampton (Québec), GOR 1M0**, où toute personne peut en prendre connaissance.

#### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS AU PLAN D'URBANISME

Le plan d'urbanisme a été modifié afin d'intégrer le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Coteau des Sables. En résumé, ce document :

- Reconnaît l'existence d'un pôle récréotouristique à proximité de l'intersection des routes 216 et 275 ;
- Reconnaît l'apport économique et structurant des activités récréotouristiques dans la municipalité ;
- Élargit les activités compatibles avec l'affectation récréative afin d'inclure, sous condition, la pisciculture et l'élevage d'animaux non conventionnels, dans la mesure où l'élevage se situe en zone agricole provinciale, les distances séparatrices relatives aux odeurs peuvent être respectées et qu'une activité récréative y est associée ;
- Remplace les plans d'affectation du territoire, de manière à :
  - o Prévoir une affectation récréative près de la route Hurley ;
  - o Reconnaître rétroactivement les décisions à portée collective de la Commission de protection du territoire agricole (« îlots déstructurés ») figurant déjà au règlement de zonage ;
  - o Remplacer l'affectation industrielle par des affectations mixte et commerciale dans la rue de la Coopérative, afin d'autoriser un maximum d'activités possibles pour favoriser la reprise du bâtiment dans le respect du voisinage.

Les règlements d'urbanisme (zonage, usages conditionnels) ont été modifiés afin de refléter cette vision du territoire.

Donné à Frampton, ce **11 janvier 2021**

Mélanie Parent  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

>291858

>259975



# RE/MAX Avantages

AGENCE IMMOBILIÈRE

Tout à votre avantage!

Votre agence à Sainte-Marie  
387, Marguerite-Bourgeoy  
**418 386-1001**



## Marie-Eve Girard inc.

Courtier immobilier résidentiel  
**418 389-4212**



## William Boutin

Courtier immobilier,  
Société Immobilière par actions  
**418 386-1001**

**SAINT-BERNARD**

132, rue Faucher - MLS 10595699

**SAINTE-MARGUERITE**

279, rue de l'Hirondelle - MLS 13304273

**SAINTE-MARIE**

**NOUVEAUTÉ**

708, Avenue Châteauneuf - MLS 28927695

**SAINTE-MARIE**

**VENDU**

584, Boul. Lamontagne - MLS 22133375

**SAINTE-SYLVESTRE**

**À VOIR ABSOLUMENT**

211-215, rue Ste-Catherine - MLS 9176737

**SAINTE-MARIE**

619, avenue du Roi - MLS 26087829

**SAINTE-MARIE**

**À VOIR!**

871, rue Bélair - MLS 20006415

**SAINTE-NAZAIRE**

**INVESTISSEUR!**

59, rue Principale - MLS 9121995

**SAINTE-NICOLAS**

**VENDU**

949, rue de Picardie - MLS 12804028

**SAINTE-CROIX**

**NOUVEAUTÉ VISITE VIRTUELLE**

100, rue Ernest Blouin - MLS 17088694

**SAINTE-ÉLZÉAR**

**BAISSE DE PRIX**

191, Rue des Érables - MLS 28458648

**SAINTE-MARIE**

**PRIX RÉVISÉ**

523, Avenue du Jade - MLS 12022397



## Kathy Doyon

Courtier immobilier  
résidentiel et commercial  
**418 386-1001 - cell.: 418 928-8165**



## Jacky Breton inc.

Courtier immobilier,  
résidentiel et commercial  
**418 389-7621**



**Quartier C** **QUARTIER RÉSIDENTIEL**  
La nature au max! À l'arrière de La cache à Maxime

**DEUX MODÈLES À VISITER**

**RELAX - À partir de 227 500\$ + tx - ristourne**    **ZEN - À partir de 201 940\$ + tx - ristourne**

**PHASE 2 DÉMARRÉE RÉSERVEZ MAINTENANT DEMANDEZ UNE VISITE**

**SAINT-ODILON**

249 000 \$ + TX

**NOUVEAU PRIX!**

109, rue des Érables - MLS 13727155

**SAINT-ISIDORE**

239 000 \$

**VENDU**

164, rue des Pinsons - MLS 9383302

**SAINTE-MARIE**

239 900 \$

**PROMESSE D'ACHAT EN COURS**

260, boul. Taschereau Nord - MLS 13791040

**SAINTE-JULES**

184 900 \$

**PROMESSE D'ACHAT EN COURS**

208, avenue Roy - MLS 13585866

**LÉVIS**

172 500 \$

**PROMESSE D'ACHAT EN COURS**

4038, route des Rivières - MLS 10154928

**SAINTE-GEORGES**

85 000 \$

**TERRAIN VENDU**

1<sup>re</sup> Avenue Sartigan - MLS 14972913

**SECOND PROJET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1794-2020**

**AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES  
INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE  
DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

Second projet du règlement numéro 1794-2020 intitulé « règlement amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements, et plus particulièrement afin de modifier le titre et l'article 12.2 intitulé « Clôtures » du chapitre 12 « Entreposage extérieur », de modifier l'article 13.5.1 intitulé « Règle générale » du chapitre 13 « Aménagement extérieur », de modifier le paragraphe b) de l'article 13.5.2 intitulé « Clôtures » du chapitre 13 « Aménagement extérieur », d'ajouter l'article 18.12 intitulé « Normes relatives aux usages infrastructures d'utilité publique avec contraintes » du chapitre 18 « Dispositions relatives aux contraintes anthropiques », de modifier l'article 22.1.7 intitulé « Groupe : Institutionnel et public » du chapitre 22 « Classification des usages », d'ajouter l'article 23.1.1 intitulé « Usages, constructions ou infrastructures autorisés dans toutes les zones – infrastructures d'utilité publique » du chapitre 23 « Usages permis et conditions d'implantation », de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » en son groupe « Institutionnel, public » en renommant l'usage « infrastructures » et en ajoutant un nouvel usage « infrastructures d'utilité publique avec contraintes » et de modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 512 en y ajoutant l'usage « infrastructures d'utilité publique avec contraintes » à l'intérieur du groupe « Institutionnel, public », lequel second projet de règlement a été adopté le 11 janvier 2021.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

1 À la suite de la consultation écrite, le conseil de la municipalité a adopté le second projet du règlement numéro 1794-2020 amendant le règlement de zonage numéro 1391-2007 et ses amendements.

2 Ce second projet contient deux (2) dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des secteurs de zones concernées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*. Une copie du second projet ainsi que le document explicatif permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de ces dispositions du règlement est disponible, sur demande, auprès du Service du greffe et contentieux ou peut être consulté sur le site Internet *sainte-marie.ca* dans la section *Conseil municipal – Documents du conseil*.

La réception de demandes individuelles sera acceptée et celles-ci pourront être déposées dans la boîte de courrier de l'hôtel de ville (entrée arrière), transmises par courriel à l'adresse [greffe@sainte-marie.ca](mailto:greffe@sainte-marie.ca) ou par courrier à l'adresse « Service du greffe et contentieux, 270 avenue Marguerite-Bourgeoys, Sainte-Marie (QUÉBEC) G6E 3Z3 » dans un délai de huit (8) jours suivant la publication de l'avis, soit jusqu'au plus tard le 28 janvier 2021.

3 Pour être valide, toute demande doit:

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient, et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite.
- Être reçue au bureau de la municipalité au 270 avenue Marguerite-Bourgeoys à Ville de Sainte-Marie au plus tard le 28 janvier 2021.
- Être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 11 janvier 2021:

- Être une personne physique domiciliée dans une zone d'où peut provenir une demande et, depuis au moins 6 mois, au Québec; ou
- Être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale*, situé dans une zone d'où peut provenir une demande.

Une personne physique doit également, le 11 janvier 2021, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un établissement d'entreprise: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le 11 janvier 2021, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

5 Chaque disposition du second projet qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6 Le second projet de règlement ainsi que le croquis des zones concernées peuvent être consultés sur le site Internet *sainte-marie.ca* dans la section *Conseil municipal – Documents du conseil*.

**a) Zones concernées par la disposition de l'article 9 du règlement numéro 1794-2020 :**

Toute demande ayant trait à la disposition prévue à l'article 9 du règlement numéro 1794-2020 visant à « modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » en son groupe « Institutionnel, public » en renommant l'usage « infrastructures » et en ajoutant un nouvel usage « infrastructures d'utilité publique avec contraintes », peut provenir, de façon distincte, de chacune des zones de la Grille des usages et des spécifications et doit être signée, dans le cas où il y a plus de 21 personnes intéressées de la zone d'où elle provient, par au moins 12 d'entre elles ou, dans le cas contraire, par au moins la majorité d'entre elles.

**b) Croquis de la zone 512 concernée par la disposition de l'article 10 du règlement numéro 1794-2020 :**

Toute demande ayant trait à la disposition prévue à l'article 10 du règlement numéro 1794-2020 visant à « modifier l'annexe 1, « Grille des usages et des spécifications » de la zone 512 en y ajoutant l'usage « infrastructures d'utilité publique avec contraintes » à l'intérieur du groupe « Institutionnel, public », peut provenir de la zone 512 ainsi que des zones contiguës 507, 510, 523, 531, 534 et 606:



Donné à Ville de Sainte-Marie,  
ce 12 janvier 2021.

Me Hélène Gagné, OMA  
Greffière

>292121

**AVIS DE DÉCÈS**



**NOËL,  
Julia**  
(Sainte-Marie)

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 janvier 2021, à l'âge de 102 ans, est décédée Mme Julia Noël. Elle était la fille de feu Jean-Baptiste Noël et de feu Amanda Marcoux. Elle demeurait à Sainte-Marie de Beauce.

**Les funérailles auront lieu en toute intimité sur invitation seulement :**

Le mercredi 20 janvier 2021 à 11h00 en l'église de Sainte-Marie.

**Veuillez noter que le port du masque est obligatoire à l'intérieur de l'église.**

**Elle laisse dans le deuil sa sœur :**

Laurienne Noël, ainsi que ses demi-frères André et Joseph Hébert.

**Elle est allée rejoindre ses frères et sœurs :**

Roland, Hector, Lucienne (feu Léonidas Thibault), Laurette et Jeannine.

Elle laisse également dans le deuil ses cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

**Les remerciements :**

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel de la Résidence Kennedy à Lévis ainsi que celui de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués et leur grand dévouement.

**Dons suggérés :**

Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis : <https://fhdl.ca/>

**Pour renseignements :**  
Edgar Mercier & Fils  
418-387-4080  
[info@edgarmercier.com](mailto:info@edgarmercier.com)  
Membre CTQ



Edgar Mercier & Fils

>292543

**AVIS DE DÉCÈS**



**GIGUÈRE,  
Normand**  
(Sainte-Marie)

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 13 janvier 2021, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Normand Giguère, époux de feu Mme Claire Doyon. Il demeurait à Sainte-Marie.

**Selon ses volontés, la commémoration aura lieu de façon intime à une date ultérieure.**

**Il laisse dans le deuil ses enfants :**

Mona et Bastien (Brigitte Boivin).

**Ses petits-enfants :** Camille, Yan et Maud.

**Ses frères et sœurs :** Feu Colette (feu Georges Guay), feu Gisèle (feu Laurent Couture), Lévis (Lorraine Grenier), Bernardin (feu Denise Maheux), Nicole (Jean-Marie Roy) et feu Michel (Johanne Gignac).

**Ses beaux-frères et belles-sœurs :** Feu Paulo (feu Annette Labbé), feu Philippe-Auguste (feu Cécile Labbé), Marie (Jean-Guy Beaulé) et Normand.

Il laisse également dans le deuil ses cousins, cousines, neveux, nièces et ami(e)s.

**Les remerciements :**

La famille tient à remercier chaleureusement le personnel du Château Ste-Marie pour leur grand dévouement, le personnel médical de l'Hôtel-Dieu de Lévis et le Dr. Christian Lessard pour les bons soins prodigués.

**Dons suggérés :**

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec : <https://iucpq.ca/>

**Pour renseignements :**  
Edgar Mercier & Fils  
418-387-4080  
[info@edgarmercier.com](mailto:info@edgarmercier.com)  
Membre CTQ



Edgar Mercier & Fils

>292465

**À JAMAIS  
DANS NOS  
COEURS**

**INMEMORIAM.CA**



**AVIS DE DÉCÈS**



**THIBODEAU  
Marcel**  
(1938-2021)

Au CISSS-CA Saint-Georges, le 7 janvier 2021, à l'âge de 82 ans et 8 mois, est décédé M. Marcel Thibodeau, époux de dame Nicole Bellavance. Il demeurait à Saint-Odilon.

Les funérailles auront lieu EN TOUTE INTIMITÉ, vendredi le 22 janvier 2021 à 15 h en l'église de Saint-Odilon et de là au cimetière paroissial.

**La direction des funérailles a été confiée à la MAISON FUNÉRAIRE NOUVELLE VIE INC. 775 AVENUE DU PALAIS, SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE.**

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants : Dany (Valérie M. Taylor), Estelle, feu Éric, Jonathan (Caroline Dubois), Carol (Karlyne Nadeau); ses petits-enfants : Antoine, Olivia, Juliette, Justin, Léa-Maude et Samuel. Il était le frère de Henri-Louis (feu Marie-Laure Vachon), feu Germain (feu Pauline Pouliot), feu Jeannette (feu Jules Vachon), Monique (Lainé Gosselin), Cécile (feu Normand Maheux), M<sup>re</sup> François, feu Lucienne, Marie-Claire (Jean-Noël Labbé), Juliette (John Enos), feu Rollande et Paul. Il était le beau-frère de Roland (Gervaise Cloutier), Colette (feu Hervé Vachon), Yvette (Jeannot Ruel), Benoît (Lorraine Champagne), Lucille, Pierre-Paul (Marthe Vachon), Mario (Carole Hains). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fondation Santé Beauce-Etchemin (1515, 17<sup>e</sup> rue, Saint-Georges, G5Y 4T8) : [www.fondationsantebe.com](http://www.fondationsantebe.com)

Pour renseignements :



Téléphone: (418) 397-4000 Sans frais: 1-866-610-5255  
Télécopieur: (418) 397-5255 Site Web: [www.nouvellevie.ca](http://www.nouvellevie.ca)  
Courriel: [info@nouvellevie.ca](mailto:info@nouvellevie.ca)  
Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

>291862

ON A

# ENTENDU DIRE

HUBERT  
LAPOINTE

Envoyez vos textes et photos [redaction@beaucemedia.ca](mailto:redaction@beaucemedia.ca)



## Les Lions récoltent 6000 \$

Comme chaque année, le club Lions de Tring-Jonction, Saint-Frédéric, Saint-Jules et Saint-Séverin a effectué la cueillette des bouteilles et canettes vides, ceci le dimanche 10 janvier dernier. La présidente Diane Gagnon tient à remercier Experts Constructions MG, Les Bois Francs CR et Épicerie JT Lessard et fils pour la réussite de l'activité, qui a permis un don d'environ 6000 \$. (H.L.) (Photo Facebook)



## Un treuil centenaire restauré

En 1918, la Fabrique de Sainte-Marie a acheté un treuil afin de monter les cloches dans le clocher de l'église. Après usage, l'objet avait été acheté par Henri Taschereau Bilodeau. Cent ans plus tard, après une inspection de son petit-fils Luc Bilodeau, ses petit-fils et arrière-petit-fils Pierre et Martin ont procédé à la restauration de l'appareil. « Je l'ai restauré comme passe-temps, parce qu'il est dans ma famille depuis plus de cent ans », a commenté Pierre Bilodeau. Sur la photo, les frères Luc et Pierre entourent le treuil restauré. (H.L.) (Photo Facebook)



## Mathis Pouliot reçoit un certificat d'appréciation

Le 18 décembre dernier, l'aspirant de marine Mathis Pouliot s'est vu remettre un certificat d'appréciation de l'Unité Régionale de Soutien aux Cadets – Est pour sa contribution remarquable lors de l'expédition régionale aux Monts-Valins. Lors de cette expédition d'une durée de 5 jours s'étant déroulée en mars 2020, il a utilisé ses compétences en expédition et son leadership pour guider les jeunes avec moins d'expérience. L'aspirant de marine Pouliot a fait partie du Corps de cadets 2898 de Sainte-Marie de septembre 2015 à juin 2020. Le personnel tenait à le remercier pour le temps donné aux jeunes et à le féliciter pour cet accomplissement. (H.L.) (Photo gracieuseté)

## Le temps des impôts

Le Club Lions de Sainte-Marie offrira, de nouveau en 2021, de produire gratuitement la déclaration d'impôts pour les citoyens admissibles. Pour ce faire, les personnes intéressées doivent avoir un revenu inférieur à 25 000 \$ pour une personne seule, 30 000 \$ pour un couple (+ 2000 \$ pour chaque enfant à charge) ou 30 000 \$ pour un adulte avec un enfant (+ 2000 \$ par personne à charge), ou encore profitant de revenus d'intérêt de moins de 1000 \$. L'organisation consultera les autorités sanitaires afin de procéder de façon sécuritaire pour les bénévoles et les bénéficiaires. (H.L.) (Photo – libre de droits)



## Une Fermière pas ordinaire!

La Ville de Sainte-Marie a présenté sa « Bénévole émérite » du mois de janvier. Il s'agit de Jocelyne Gagnon, impliquée dans le Cercle de Fermières de Sainte-Marie. Au sein du Cercle, on la décrit comme étant une personne dynamique et très engagée, dont le sens de l'organisation facilite la progression et la réussite de tous les projets qu'elle met en œuvre. Elle s'occupe aussi de la salle des métiers, permettant aux tisserandes du Cercle d'avoir l'opportunité de compléter des projets intéressants à l'intérieur d'un milieu agréable. Elle a également commencé à enseigner le tissage à toutes les Fermières intéressées, et a développé un système afin de faciliter l'achat des matières textiles pour la réalisation des tissages. Enfin, elle est au centre des activités reliées au kiosque d'emballage qui a lieu durant le mois de décembre aux Galeries de la Chaudière. Félicitations! Pour présenter un dossier de candidature à votre tour ou pour vous impliquer, communiquez avec l'équipe du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de Sainte-Marie au 418 387-2301, poste 2237. (H.L.) (Photo gracieuseté)



## Collectes de sang à Saint-Elzéar et Tring-Jonction

Une collecte de sang aura lieu le lundi 25 janvier prochain de 14 h à 20 h au Centre communautaire de Saint-Elzéar. La collecte est organisée par les Chevaliers de Colomb de la municipalité. Une seconde activité se tiendra le mercredi 27 janvier de 14 h à 20 h au Centre culturel à Tring-Jonction. Celle-ci est orchestrée par le Club Lions. Pour en être, prenez rendez-vous au 1 800 343-7264 ou à [jedonne@hema-quebec.qc.ca](mailto:jedonne@hema-quebec.qc.ca). (H.L.) (Photo gracieuseté – Héma-Québec)

Prix spéciaux en vigueur du 21 au 27 janvier 2021

**FRUITS & LÉGUMES**

**TOMATES DE SERRE** Mexique  
Pré-emballées **2,88 \$ /lb**

**NAVET** Québec **1,29 \$ /lb**

**BÉBÉS ÉPINARDS** Canada **1,49 \$ /100 g**

**CHAMPIGNONS BLANCS** Canada 227 g **2 POUR 4 \$**

**ORANGES SANS PÉPINS** Californie  
Pré-emballées, à son meilleur!  
**8 POUR 5,19 \$**

**CITRONS** États-Unis  
Pré-emballés **4 POUR 1,99 \$**

**LAITUES EN FEUILLES VERTES** États-Unis **2 POUR 3 \$**

**CHOU VERT** Québec **79¢ /lb**

**POIRE ROCHA** Portugal  
La meilleure du moment!  
**1,98 \$ /lb**

**PIMENT ROUGE** Mexique **3,99 \$ /lb**

**CAROTTES ARC-EN-CIEL** Québec **99¢ /lb**

**PATATES BLANCHES** Québec **4,29 \$ /sac de 10 lbs**

**FIER DE PROMOUVOIR LES PRODUITS D'ICI!**

**POISSONNERIE**

**FILET DE TRUITE FRAIS** Canadien **12,99 \$ /lb**

**MINI-PÉTONCLES FRAIS** Canadien **10,99 \$ /lb**

**HÛÎTES MALPÈQUE** Île-du-Prince-Édouard **10,95 \$ /la douzaine**  
La plus salée des huîtres et fin de la saison bientôt!

**CREVETTES PAPILLIONS 31/40** non cuites  
Produit surgelé **25 \$ /sac de 2 lbs**

**BOUCHERIE**

**CUBES DE BOEUF À RAGÔT** **7,99 \$ /lb**

**POITRINE DE POULET** **7,99 \$ /lb**

**TRIO RACLETTE** **7,99 \$ /lb**

**FILET DE PORC FARCI** **6,99 \$ /lb**

**PORC HACHÉ** **2,49 \$ /lb**

**TRAITEUR**

**SAUCE SPAGHETTI**  
**2 POUR 12 \$**  
45% de rabais  
Quantités limitées!

**ÉPICERIE**

**CÉRÉALES PÈRES NATURE** 450 g **5,99 \$ /ch.**

**APPLESNAX COMPOTE DE POMMES** 6 x 113 g **2,99 \$ /ch.**

**CHARCUTERIE**

**SMOKED MEAT DES PÈRES** Maison! **2,99 \$ /100 g**

**CRETONS MAISON** Porc et persillé **1,19 \$ /100 g**

**JAMBON MÉCHOUI ÉMINCÉ** **1,49 \$ /100 g**

**FROMAGERIE**

**SUISSE TRANCHÉ FORMAT FAMILIAL** **WOW!**

**LE HERCULE ET LE 1608 DE CHARLEVOIX** **5,29 \$ /100 g**

**BRIE DE PORTNEUF 300 g** **WOW!** **8,99 \$ /ch.**

**BOULANGERIE**

**PAIN BRIOCHÉ** **3,99 \$ /ch.**

**TARTELETTES VARIÉES** **2,99 \$ /ch.**